

Le très hon. M. St-Laurent: La question sera prise en délibéré. Le public attend impatientement le rapport et nous tenons beaucoup à agir de façon à ne pas lui déplaire.

(Le crédit est adopté.)

Commission du district fédéral—

279. Dépenses du Comité d'aménagement de la capitale nationale, \$100,000.

M. Fleming: Le premier ministre nous dira-t-il quelque chose du progrès réalisé en ce qui concerne le projet d'aménagement de la capitale nationale?

Le très hon. M. St-Laurent: On se souviendra que l'an dernier, un rapport préliminaire au sujet de ce plan a été présenté. En général, il s'agit ici d'un plan directeur où sont indiquées les principales réalisations auxquelles il y a lieu de donner suite afin de doter un Canada plus peuplé qu'il ne l'est aujourd'hui d'une capitale digne de lui, sans qu'il soit question de réaliser d'ici quelques années seulement l'ensemble du projet. Plus particulièrement on entend par là empêcher que ne se fassent certaines choses qui pourraient gêner la réalisation définitive du plan d'ensemble.

On me dit que le rapport définitif de la Commission Greber se trouve en ce moment à l'imprimerie et qu'il en sortira bientôt. On se souviendra que l'une des premières propositions dont il était question dans le rapport provisoire avait trait à l'aménagement d'un pont au-dessus du canal et les voies ferrées, de façon à soulager l'encombrement de ce quartier. Or, les travaux sont déjà commencés. Un accord a été conclu avec la ville d'Ottawa, en vertu duquel celle-ci verse, au titre de la construction de ce pont, \$300,000, la Commission du district fédéral devant faire le reste des frais. On a adjugé le contrat à cette fin, ce projet devant précéder l'autre qui consiste à enlever les voies ferrées qui pénètrent au centre de la ville, ce qui, estime-t-on augmente sensiblement l'encombrement dont tous nous avons pu mesurer la gravité. Je m'en suis moi-même rendu compte il y a peine deux heures et demie en me rendant à Rideau-Hall. Je croyais m'être donné tout le temps de m'y rendre, soit vingt minutes, mais la circulation était telle que j'y suis arrivé avec dix minutes de retard.

M. Knowles: Songez à tous les ennuis que vous vous préparez à vivre là-bas.

Le très hon. M. St-Laurent: Eh bien! si des progrès plus rapides ne s'accusent pas dans ce domaine, il y a des chances qu'il s'en accomplisse dans le perfectionnement des conditions de la circulation.

[M. Fleming.]

On a vu et l'on voit encore des progrès constants se réaliser, mais au même rythme que les fonds se votent par le Parlement en vue de l'exécution du plan.

Une question qu'on discute encore découle de la déclaration formulée par le ministre des Finances. Tout le monde sait que la ville d'Ottawa désire un nouvel hôtel de ville. Le ministre des Finances a dit que si l'on érigeait l'hôtel de ville sur l'un des emplacements choisis par la Commission du district fédéral pour y construire des immeubles publics permanents, elle en défrayerait une partie du coût.

On ne veut pas que l'hôtel de ville soit situé sur l'un de ces emplacements, car on présume qu'ils seront utilisés pour des édifices consacrés aux fins publiques. Si la ville d'Ottawa préfère,—et je comprends que la question est encore à l'étude,—édifier ailleurs un immeuble à bureaux qui servirait en même temps d'hôtel de ville, elle ne compromettrait pas la réalisation ultime du plan; la Commission du district fédéral s'en désintéresserait tout simplement. C'est une des questions à laquelle la Commission consacre pas mal de temps. Il y en a une autre, l'acquisition de terrains en vue du nouvel emplacement des voies ferrées et des voies d'évitement. On y procède actuellement. En outre, afin de susciter dans tout le pays de l'intérêt à l'égard de la capitale, elle a fait préparer une maquette qu'elle a exposée dans tout le Canada. Un très grand nombre de Canadiens l'ont vue, ce qui a certes contribué à les intéresser davantage à la capitale du pays.

Il y a une foule d'entreprises qui se réaliseront,—non pas immédiatement, mais successivement,—et qui retiennent l'attention. Entre autres choses, il faut choisir un emplacement destiné à l'établissement d'une galerie nationale convenable. L'autre soir, des députés ont exprimé l'espoir qu'on prenne de meilleures dispositions pour exposer et même accroître les trésors qui se sont accumulés à la galerie nationale du Canada. Je sais que les administrateurs de la galerie discutent avec la Commission du district fédéral du choix d'un emplacement en vue de l'érection d'une nouvelle galerie.

Chacun de ces projets, bien entendu, sera soumis au Parlement, dès qu'on sera prêt à y donner suite.

M. Noseworthy: Quelles dispositions prend-on en vue de permettre aux centaines de milliers de visiteurs qui se rendent sur la colline du Parlement à Ottawa de voir cette maquette?

Le très hon. M. St-Laurent: Je crois savoir qu'on y travaille afin de la parachever. Une très intéressante idée a été formulée récemment par l'un des journaux d'Ottawa. On